



MAIRIE DE LONGVILLIERS
☎ 01.30.41.33.96
Numéro édité par la
Commission Bulletin Municipal
mairie.longvilliers@wanadoo.fr
<http://longvilliers.free.fr>

Vivre à Longvilliers

"Garde Champêtre" Infos

Novembre 2014

Sommaire :

- Vœux du Maire
- Compte rendu
- Listes Electorales
- Infos Mairie
- Vie scolaire
- Associations Locales
- CCAS
- Resto du Cœur
- Groupement Paroissial
- Bons de chauffage
- Voirie
- Déchèterie
- Bruits et nuisances

**Marc ALLES, Maire de Longvilliers
et les Conseillers Municipaux**

ont le plaisir de vous convier aux vœux du Maire qui seront suivis
d'un verre de l'amitié le :

**Samedi 31 janvier 2015 à 11H00
à la salle de la Ferme de L'Eglise de Longvilliers**

Sécurité des personnes et des biens

Au cours de la réunion du 8 novembre dernier, devant une cinquantaine de participants, le major **Aubouy** de la gendarmerie de Saint-Arnoult a présenté quelques règles et précautions à suivre pour se protéger des cambriolages et agressions à nos domiciles.

Parmi les recommandations faites, il a évoqué l'efficacité des associations de voisinage pour une surveillance mutuelle des habitations d'un quartier ou d'un hameau. Longvilliers a opté pour l'association **Voisins vigilants** qui se présente comme un réseau de solidarité citoyenne.

Le site de l'association <http://www.voisinsvigilants.org/> décrit l'esprit de cette organisation. Il permet de s'inscrire et se définit comme : « La plateforme Voisins Vigilants est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite... »

Nous recommandons une inscription à titre individuel et ceci sans contrainte particulière. L'adhésion de la commune s'assortira d'une signalétique à l'entrée des hameaux dont l'effet est considéré comme dissuasif : « Dans les quartiers de Voisins Vigilants, le Ministère de l'Intérieur constate une baisse des cambriolages de -40% par an. »

Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Les travaux de réalisation du Plan Local d'Urbanisme avancent.

Étapes franchies :

Élaboration du Projet d'Aménagement et De Développement Durables (PADD).

Débat du projet PADD en Conseil Municipal.

Deux réunions publiques d'information.

Réunion des Personnes Publiques Associées (PPA).

Étapes à venir :

Réunion des Personnes Publiques Associées (PPA).

Arrêt du PLU et bilan de la concertation.

Envoi du dossier aux différents services durant trois mois.

Enquête publique.

Approbation par le Conseil Municipal.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de consulter les documents en mairie.

Nous avons mis à votre disposition un registre en mairie dans lequel vous pouvez faire part de vos questions, de vos remarques et aussi de vos suggestions. Ce registre est à votre disposition depuis le début de l'étude du PLU.

Le Garde champêtre fait peau neuve.

Nous espérons que cette nouvelle présentation vous satisfera et vous rendra la lecture plus agréable. L'équipe de rédaction de Longvilliers est toujours à l'écoute de vos remarques ou idées à nous transmettre soit en passant à la mairie, par téléphone ou Internet : mairie.longvilliers@wanadoo.fr.

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 26 septembre 2014

Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat : L'Association des Maires de France, souhaite le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat, l'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, source d'inflation de la dépense. **Résolution adoptée.**

Modalités de financement des travaux réalisés sur les cours d'eau du territoire communal. Les subventions attendues sont de 70%. Les 30% restant sont à la charge des communes concernées en fonction du prorata des travaux réalisés pour le compte de chacune d'elles. **LE CM décide** de répercuter cette dépense sur les seuls propriétaires (publics ou privés).

Annulation d'un titre reportant l'affectation du résultat 2013. Résolution adoptée.

Décision Modificative au Budget Primitif 2014-M14 : Pavage et drainage autour de l'Eglise. Le CM autorise M. le Maire à modifier le BP pour + 8 000€ article 21318 et - 8 000€ article 2151.

Défense du Département des Yvelines. Vœu déposé par les membres du Conseil Général des Yvelines, il demande au Président de la République de renoncer au projet de supprimer les départements. Le **CM** à l'unanimité **décide** de ne pas prendre cette délibération, sous le motif suivant : c'est une décision purement politique alors que le CM s'est présenté comme apolitique.

L'Union des Amis du Parc propose une Motion : Non au survol intempestif d'hélicoptères au-dessus des communes du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse. Le CM demande que soient mis en place des restrictions drastiques à cette activité hélicoptère et d'interdire tous les vols de loisirs (baptême de l'air, vol d'initiation et circuits touristiques).

SEY (Syndicat d'Energie des Yvelines) : Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité : reversement du produit. Le CM à l'unanimité **sollicite** le reversement.

Attribution d'un nom de rue - Hameau de La Bâte. Le CM décide d'attribuer le nom de : "Rue de Bandeville" à la Voie Communale n°1.

PLU : Avenant N°2 au marché passé avec le bureau d'étude Agence Gilson et Associés SAS. Le CM autorise la signature de l'avenant n°2 pour un montant de 5 850€ TTC.

Décision Modificative pour régler l'avenant n°2 (PLU) : Le CM autorise M. le Maire à modifier le BP comme suit – 7 500€ à l'article 2151 et + 7500€ à l'article 202.

Projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale d'Ile de France : La Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles prévoit l'élaboration de ce schéma. Ce projet est adressé pour avis au conseil municipal. **Le CM ne se prononce pas** faute d'informations et de précisions concernant le territoire de Longvilliers et de la Communauté de Communes.

Terrain : station d'épuration à La Bâte. Suite à la demande de la Police de l'eau, l'emplacement de la station d'épuration a été modifié et le type de filière proposée nécessite une superficie de terrain plus importante. Le **CM autorise** M. le Maire à acquérir cinq lots de la parcelle, pour un coût de 6 604.50€.

Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur des communes. Une délibération doit être prise lors du renouvellement de l'assemblée. **Le CM maintient.**

CCPFY : Extension des compétences communautaires : M. le Maire explique que la communauté de communes dépasse le niveau minimum requis de population pour passer en communauté d'agglomération, il lui manque deux compétences supplémentaires pour franchir ce seuil et obtenir une dotation conséquente. Le **CM décide** du transfert des compétences suivantes : 1° politique de la ville et 2° organisation des transports urbains à la CCPFY.

CCPFY : Transformation de la communauté de communes Plaines et Forêts d'Yveline en Communauté d'Agglomération. Le CM accepte la transformation de la communauté de communes en communauté d'agglomération.

Questions diverses :

Autorisation du droit des sols présenté par M. CHANCLUD : 1 déclaration préalable.

INFORMATIONS :

CCPFY : borne de recharge de véhicule électrique sur le parking de la Mairie : Le CM ne souhaite pas disposer de borne de recharge si la fourniture d'électricité n'est pas payante pour les usagers.

Tampons d'assainissement étanches au Petit Plessis : vont être installés.

Ferme de la Forge : Divagation d'animaux errants : M. le Maire ne souhaite pas engager la responsabilité de la commune en cas d'accident et par conséquent prend un arrêté d'interdiction aux chevaux et aux animaux errants sur la voie publique du croisement de la route de Rochefort jusqu'à la Route Départementale RD 149.

Travaux : Rénovation du lavoir de St Fargeau - Aménagement d'une aire de jeux pour adolescents et Renouvellement des portes et fenêtres de l'école maternelle (SIE).

Achat d'un épandeur à sel de déneigement : Des devis sont en cours.

Élagage sur la voie publique : M. CHAPEY rappelle les nombreuses incivilités constatées. **M. le Maire décide de mettre en place un arrêté municipal d'obligation d'élagage sur les voies communales et chemins ruraux sur le territoire communal et demande au responsable voirie d'engager la procédure administrative en cas de non-respect de la réglementation d'élagage.**

L'intégralité du compte rendu est disponible sur le site de la Mairie: <http://longvilliers.free.fr>

Inscrivez-vous sur les listes électorales

Une dernière permanence pour les inscriptions sur les listes électorales aura lieu le Mercredi 31 décembre 2014 de 14h00 à 16h00 à la mairie.



Vous venez d'emménager à Longvilliers : votre inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre prochain entraînera votre radiation sur votre ancienne commune de rattachement.

Pour vous inscrire, vous devez être âgé de plus de 18 ans, être de nationalité française et jouir de vos droits civiques et politiques.

Les ressortissants de l'Union Européenne peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires pour pouvoir voter aux élections municipales et aux élections européennes. Liste des pièces à fournir en mairie.

L'année 2015 comptera deux scrutins.

Les 22 et 29 mars : Elections départementales. Les élections départementales françaises de 2015 sont les premières élections permettant d'élire les conseillers départementaux de l'ensemble des conseils généraux. Elles remplacent les élections cantonales initialement prévues en 2014 et 2017. L'élection des conseillers départementaux consiste à élire un binôme de candidats au scrutin majoritaire à deux tours, ce binôme étant constitué de deux personnes de sexe différent dont les noms sont ordonnés dans l'ordre alphabétique.

Elections régionales. Le vote aux prochaines élections régionales françaises devait initialement avoir lieu au mois de mars 2015. Toutefois, afin de pouvoir accélérer la mise en place de la réforme territoriale à venir, le gouvernement prévoit de reporter les régionales à la fin de l'année 2015, le mois de décembre étant pour le moment envisagé.

Carte Nationale d'Identité

Pièces à fournir:

- ◆ Une copie intégrale de votre acte de naissance.
- ◆ Deux photos d'identité de format 3,5x 4,5 cm
- ◆ Un justificatif de domicile
- ◆ Votre ancienne carte nationale d'identité, s'il s'agit d'un renouvellement.
- ◆ Sa délivrance reste gratuite sauf en cas de non-présentation de la carte nationale d'identité (perte ou vol) en vue de son renouvellement, l'usager devra acquitter un droit de timbre de 25 euros. Pour plus de renseignements, adressez vous à la mairie.

Le passeport biométrique : sur rendez-vous

Pour la délivrance des passeports biométriques, les agents de la Mairie de Saint Arnoult-en-Yvelines vous accueillent uniquement sur rendez-vous. Cette organisation a pour but de réduire le temps d'attente à l'accueil et facilite la gestion des dossiers traités.

Rendez-vous : les lundis après midi de 13h30 à 17h45 les vendredis et samedis matin. Contact : 01 30 88 25 30

Un timbre fiscal, pour les passeports (86 € pour un majeur, 42 € pour les mineurs de 15 ans à 18 ans, 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans). Pièces à fournir : liste disponible en mairie

Journée Défense et Citoyenneté

Tous les jeunes de nationalité Française, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. A cette occasion, les jeunes seront inscrits d'office sur les listes électorales. Pour cela, vous devez vous munir des pièces suivantes :

- ✓ carte nationale d'identité
- ✓ livret de famille des parents
- ✓ justificatifs de domicile (facture EDF/GDF, téléphone)

Une attestation de recensement vous sera ensuite remise. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté, mais également pour s'inscrire aux différents examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège ou dans les lycées.

Important ! Vous avez plus de 16 ans et vous n'êtes pas recensé, régularisez rapidement votre situation à la mairie de votre domicile. Votre demande sera prise en compte.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site web : defense.gouv.fr

Élections des délégués de parents d'élèves

Le vendredi 10 octobre 2014 ont eu lieu les élections des délégués de parents d'élèves.

Parents élus à l'école Maternelle de Longvilliers

- Mme ARMAND Aude (GS - titulaire)
- Mme THEBAUD Caroline (MS - titulaire)
- Mme de CHALENDAR Myriam (PS - suppléante)
- Mme PIAZZA Kattel (GS – suppléante)

Parents élus à l'école Élémentaire de Rochefort-En-Yvelines

- Mme CAILLARD Stéphanie (CP - titulaire)
- Mme BOUASSIDA Audrey (CE1 - CE2 titulaire)
- M. RADENAC Erwan (CE2- CM 1- titulaire)
- M. de CHALENDAR Gaël (CM2 - Titulaire)
- Mme DO CARMO Christelle (CP - suppléante)
- Mme BRUCO Marie-Isabelle (CE1 - CE2 suppléante)
- Mme PRUVOST Estelle (CP - suppléante)
- Me DAVERDIN Corinne (CM2 - suppléante)

Les délégués de parents d'élèves participent aux conseils d'école, de classe et d'administration des établissements. Ils participent à la vie de l'école, notamment en facilitant les relations entre parents d'élèves et enseignants.

Les Amis des Ecoles ont fait leur rentrée !



L'Association « Les Amis des Écoles » a fait sa rentrée le 26 septembre à l'occasion de son Assemblée Générale, au cours de laquelle **un nouveau bureau a été élu** :

Présidente : Mme Nathalie GRANJOU
Secrétaire : Mme Kristell KROMPHOLTZ
Trésorière : Mme Catherine RADENAC

L'« A.M.E. » réunit des **parents bénévoles**, ayant à cœur d'**organiser des manifestations tout au long de l'année scolaire au profit de nos écoles de Longvilliers & Rochefort en Yvelines**.

Sous un soleil bien agréable a eu lieu le 10 octobre le 1er goûter d'automne pour le plus grand plaisir des petits & grands gourmands. Merci à tous ces gourmands d'avoir acheté leur goûter sur nos stands !

Tous à vos agendas ! :

Vendredi 21 novembre : 2nd goûter d'automne à la sortie des écoles

Samedi 13 décembre : Fête de Noël des Ecoles

Au programme le matin dans la salle des Fêtes de Rochefort-en-Yvelines :

Chants de Noël, vente des objets confectionnés par les enfants avec leurs enseignants, stands de restauration (gaufres, gâteaux, hot dogs, boissons,...) sans oublier le traditionnel vin chaud qui vous sera offert par les Amis des Ecoles !

Puis rendez-vous en soirée pour un moment assurément convivial, animé autour d'un bon repas.

Tous les renseignements liés à ces événements vous seront communiqués plus en détail par la transmission de mots des AME remis à vos enfants, dans les deux écoles.

Prochaine réunion des Amis des Ecoles ayant principalement pour objet la préparation de la Fête de Noël :

Le jeudi 20 novembre 2014 à 20h30, dans la salle face à la Mairie de Longvilliers

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Toute aide, même ponctuelle, sera toujours la bienvenue !

Coordonnées email de l'Association : amis-des-ecoles@outlook.fr

Bibliothèque



Horaires

Lundi : 9h / 12h (sauf vacances scolaires)

Mardi : 9h / 12h – 16h30 / 18h30

Mercredi et Samedi : 14h30 / 18h

Contact

2, Chemin sous la Ville

01 30 88 40 62

bib_rochefort@wanadoo.fr

Tarifs 2014

Adhésion individuelle : 20 €

Adhésion Famille : 25 €

Photocopies et Impression Internet : 0,20 €

L'Heure du Conte :

mercredi 26 novembre et 17 décembre à 15h30

Thématique sur la Grande Guerre : les écrivains qui ont fait la guerre, la guerre en BD, romans et documentaires. **Du 28 octobre au 19 novembre**. Pendant cette période, vous pourrez visionner le diaporama « La guerre de 14-18 vécue par notre région », créé en collaboration avec la Société Historique de Rochefort et la Mairie de Longvilliers.

Vente de livres : La bibliothèque organise une vente à très petits prix (de 0,50 à 2 €) de livres issus du fonds (désherbage et dons). Début de la vente : **samedi 22 novembre** jusqu'au 13 décembre.

Prix du Roman de Rochefort : **vendredi 28 novembre** la soirée finale se rapproche...

Vous pouvez y assister sur simple réservation.

Centre Communal d'Action Sociale

Fin d'année pour les aînés



- Sortie « Promenade en bateau » le samedi 11 octobre

Nos aînés ont profité d'une belle journée ensoleillée pour se promener sur la Seine au départ de Melun. Ils ont apprécié la beauté des rives et le passage d'une écluse dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

- Colis de Noël

Pour ceux qui n'ont pas participé à la sortie et qui se sont signalés auprès de la mairie (coupon réponse), les colis de Noël seront distribués à leur domicile par les membres du Centre Communal d'Action Sociale le 20 décembre.

Programme des festivités des 5 CCAS

(Bonnelles, Bullion, La Celle les Bordes, Rochefort et Longvilliers)

- **Judi 20 novembre** : Théâtre « Je préfère qu'on reste ami » au théâtre Antoine à Paris (départ 17h45 à la mairie).

- **Décembre** (date à préciser) : visite des illuminations à Paris.

- **Janvier 2015** (date à préciser) : Galette des rois à Bullion (accès gratuit sur simple demande). En cas de désistement après inscription, merci de prévenir assez tôt pour éviter des dépenses inutiles aux organisateurs.

- **Judi 9 avril** : visite du Musée de la Grande Guerre à Meaux.

Journées du patrimoine 2014

Le 21 septembre 2014, lors des Journées du patrimoine 2014, " Un diaporama sur la Grande guerre 1914 - 1918 vécue dans notre région " ainsi qu'une exposition de documents d'archives de la mairie de Longvilliers, ont été présentés.

Le diaporama sonorisé très apprécié, a permis de retracer cette période et de découvrir l'existence de l'usine automobile de La Bâte où des américains ont été en formation à partir de 1917, et de l'entrée en guerre des Etats Unis.

Les visiteurs, 82 au total, étaient de Longvilliers (25%), Rochefort en Yvelines (30%) et des autres communes limitrophes, ainsi que trois Belges qui effectuaient le pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle !

La CCPFY vous donne la parole

La Communauté de Communes, Prairies et Forêts d'Yveline vous donne la parole par les réunions de concertation Agenda 21.

Judi 20 novembre à Auffargis, salle du conseil – place de la mairie à 19 h 30. Sujet : se déplacer sur le territoire de PFY.

Mardi 25 novembre à Rochefort, salle polyvalente – chemin de la gare à 19 h 30. Sujet : habiter sur le territoire de PFY.

Mardi 2 décembre à Rambouillet, salle Patenôtre – 62 rue Gambetta à 19 h 30. Sujet : synthèse de la concertation.

Animations et découverte de la nature avec les Amis de La Lettre fleurie



L'Association La lettre fleurie poursuit sa vocation de fleurissement de nos hameaux, de préservation de notre cadre de vie et d'animations autour de la passion des jardins.

Dans cet esprit, des rencontres amicales seront programmées chaque trimestre dans le cadre agréable du salon Nature'L de Rochefort.

Vous serez conviés à des randonnées autour de sites bucoliques ou culturels de notre région tels que Sonchamp, Versailles ou Forges-les-Bains. A suivre sur le site de l'association.

Le fleurissement de notre village repose en grande partie sur le dynamisme de correspondants comme Dominique Bouvier à La Bâte, Martine Palfray à Reculet, Brigitte Morin au Petit-Plessis et Catherine Ledoux au Bouc Etourdi. Quant au Bourg, on recherche des bonnes volontés. Sachez profiter de l'hiver pour vous préparer aux plantations du printemps.

Participez tous au concours des plus belles fleurs de vos jardins en envoyant vos photos préférées et rejoignez la marche du lundi, une belle occasion de mieux connaître notre village.

Suivez nos activités en consultant régulièrement le site en tapant Lesamisdelatlettrefleurie sous Google. C'est aussi une source d'informations utiles aux jardiniers tant confirmés que débutants.

La vie de l'Union



Samedi 29 novembre: Représentation théâtrale - "La Maison du Lac" de Ernest Thompson par la Comedia del Ablis - Salle des fêtes de Rochefort à 21H00.

Jeudi 11 décembre: CULTURE et DECOUVERTE - Visites guidées du musée Guimet et de l'Hôtel Nissim de Camondo à Paris. Pour tout renseignement contacter Michel ou Françoise MOULIN 01 30 47 58 44.

Et pour le premier trimestre 2015 dans le cadre des activités "Culture et Découverte:

Vendredi 16 janvier : Musée Curie Institut du Radium, Goûter feutré des maisons closes.

Jeudi 12 février : Musée de la Franc-Maçonnerie, Hôtel de Ville.

Jeudi 19 mars : Safran (aéronautique, astronautique), Melun.

Les restos du cœur de Dourdan

La prochaine campagne des restos du cœur débutera le **lundi 24 novembre**. L'accueil pour l'aide alimentaire s'effectue 3 fois par semaine les lundis, mercredis et samedis de 9h à 11h à :

La Croix Saint – Jacques : Rue des provinces Bâtiment Le Vexin porte A, 91410 Dourdan tél. : 01 60 81 08 48

Les inscriptions auront lieu à l'adresse ci-dessus aux dates suivantes : jeudi 13 novembre, samedi 15 novembre, jeudi 20 novembre, samedi 22 novembre de 9h à 11h et mardi 18 novembre de 14h à 16h.

Pour vous inscrire munissez-vous de tous les documents permettant de considérer votre situation.

Les restos du cœur de Rambouillet

Début de la campagne le **mardi 25 novembre**. Inscriptions : mercredi 12 novembre, mardi 18 novembre, samedi 22 novembre de 9h30 à 11h30 et les vendredis 14 et 21 novembre de 14h à 16h à l'adresse suivante : **18 Rue Georges Clémenceau tél : 01 34 94 94 32**

Pièces à fournir : justificatifs des ressources et des charges. Distribution alimentaire le mardi de 9h à 11h et le vendredi de 14h à 16h

Aide à la personne et « bébés du cœur » le lundi de 13h45 à 15h45

Le Groupement paroissial de St Arnoult à votre service

Il regroupe 7 paroisses :

CLAIREFONTAINE – BULLION – LA CELLE LES BORDES – LONGVILLIERS – PONTHEVRARD – ROCHEFORT et SAINT ARNOULT.

Une permanence vous accueille au presbytère de St Arnoult, 81 rue Charles de Gaulle, du lundi au samedi, de 10h00 à 12h00.

Téléphone : 01 30 41 20 20

Adresse électronique : paroisse.saint-arnoult@wanadoo.fr Site : <http://paroisse.saint-arnoult.fr>

Pour les baptêmes et mariages, vous pouvez contacter le secrétariat du Groupement au presbytère par téléphone (01 30 41 20 20) les lundis, jeudis et vendredis de 9h00 à 13h00 ou par e.mail

L'équipe d'accompagnement des familles en deuil vous accueille pour les cérémonies d'Obsèques au 06 38 95 68 28

Des célébrations dominicales ont lieu dans l'église de Longvilliers (chauffée), à 18h00 les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois, sur la période hivernale allant du 1^{er} novembre (La Toussaint) jusqu'aux Rameaux.

Conservation du patrimoine

Parmi les édifices qui constituent le Patrimoine de notre commune, il y a bien sûr l'église de Longvilliers. Notre devoir, c'est de la transmettre intacte aux générations suivantes, et peut-être encore mieux préservée.

L'an dernier, c'est le support de la cloche qui a été rénové.

Depuis plusieurs années, la municipalité cherchait un financement et des subventions pour stopper la dégradation du pavage périphérique, et engager les réparations nécessaires. En effet, un grand nombre de joints ayant disparus, l'eau tombant des toitures s'infiltrait jusqu'à mettre en danger les fondations mêmes de l'édifice.

Le PNR (Parc Naturel Régional) a répondu favorablement, en attribuant une subvention pour la remise en état de ce pavage, garantissant pour de longues années la stabilité des fondations. Nous pouvons remercier la Municipalité et les Conseillers qui se sont impliqués avec succès dans cette entreprise.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Pour gagner du temps, envoyez vos documents à l'adresse unique. Une seule adresse à retenir :
Caisse Primaire d'Assurance Maladie
78085 Yvelines cedex 9

Jeunes Violences Écoute

Animé par des professionnels qualifiés, ce dispositif permet d'être à l'écoute des jeunes victimes de violences afin de rompre leur isolement, de les orienter vers des structures spécialisées et d'aider les parents à aborder les difficultés rencontrées face aux phénomènes de violences.

Contact : **0808 807 700** ou JeunesViolencesEcoute.fr

Salon des métiers d'art de Gambais 36 artisans d'art

Les 22 et 23 novembre de 10h à 19h, entrée libre, Relais du château de Neuville, 78950 Gambais

www.aaart-valleedechevreuse.com

Renseignements : 01 30 52 09 09

Salon ADREP Enseignement Supérieur

Le salon de l'enseignement supérieur ADREP aura lieu les 23 et 24 janvier 2015 à l'espace CHAMPERRET (porte de Champerret Paris 17ème).

Site: www.adrep-infos.com

Bons de chauffage 2014– 2015

Une aide financière est proposée aux personnes âgées non imposables afin de les aider à supporter le coût de leur facture énergétique. Cette aide, sous forme d'un virement administratif leur sera attribuée sur simple demande et présentation de la feuille d'imposition en cours.

SICTOM

Si vous souhaitez faire enlever vos encombrants, prenez rendez-vous auprès du SICTOM :

Encombrants N° vert : **0800 49 50 61**

Le SICTOM de Rambouillet a désormais un site internet :

www.sictomregionrambouillet.com

Plantations le long de la voie publique

Dans un souci de sécurité (chute de branches,...) et de bonne visibilité, la loi impose aux riverains de la voie publique, le respect de certaines distances pour leurs plantations.

Si le propriétaire ne respecte pas les distances ou hauteurs exigées, l'Administration peut, après mise en demeure, demander à ses agents de faire le nécessaire aux frais de l'intéressé.

Toutes les règles de plantations, distances, hauteurs ont été rappelées dans le bulletin "Vivre à Longvilliers" de septembre 2012, et sont disponibles en mairie.

Nous avons constaté que certaines haies étaient mal entretenues, et pouvaient gêner :

- la circulation des piétons, cyclistes
- la visibilité des véhicules (cas des cars notamment)
- ou leur circulation (cas des camions poubelles).

Merci donc aux intéressés de prendre les dispositions nécessaires.

MAIRIE DE LONGVILLIERS

☎ 01 30 41 33 96
☎ 09 64 38 87 19
📠 01 30 41 46 18

**La Mairie est ouverte
au public :**

**le mardi de 14h00 à
17h00**

**le jeudi de 14h00 à
17h00**

**le samedi de 9h00 à
12h00**

Le Maire, Marc ALLES
reçoit sur rendez-vous.

Ont participé à ce Garde
Champêtre:

Gaëlle GILET
Jeanne LASSIMOUILLAS
Chantal LEFEVRE
Martine MEUNIER
Martine PALFRAY
Patrice CANAL
Pascal GEORGE
Michel LECACHEUX

CONSULTATION JURIDIQUE GRATUITE

Inscription à la Mairie
de St-Arnoult-en-Yvelines.
Un samedi par mois.
Contact : 01 30 88 25 25

Informations SICTOM / SITREVA

SICTOM de Rambouillet (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères)
SITREVA (Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation des Déchets)

Déchèteries - Carte d'accès aux déchèteries

La carte d'accès aux déchèteries est obligatoire depuis le mois de Septembre 2010.
Pour ceux qui ne l'auraient pas, s'adresser à la Mairie ou à la déchèterie.

Rappel : Déchèteries - Jours de fermeture des déchèteries de Saint-Arnoult et Bonnelles

Déchèterie de Saint-Arnoult : RD 988 Route d'Ablis - 78 730 - Tel : 01 30 41 41 33.

Fermée le mardi et le mercredi.

Déchèterie de Bonnelles : Route de Villevert - 78 660 - Tel : 01 30 88 46 15.

Fermée le lundi, mardi, dimanche.

Les déchèteries sont ouvertes en semaine de 9h00 à 12h45 et de 14h00 à 17h45, le dimanche de 9h00 à 12h45.

Pendant la période des fêtes de fin d'année

Fermeture des déchèteries : les déchèteries seront fermées entre Noël et le jour de l'An, soit du jeudi 25 décembre 2014 au jeudi 1^{er} janvier 2015 inclus (attention aux jours de fermeture des déchèteries).
A partir du 2 janvier 2015, les déchèteries reprennent leur activité aux jours et horaires habituels.

Rappel : les papiers cadeaux, papiers d'emballage vont aux ordures ménagères.
www.sictomregionrambouillet.com / www.sitreva.fr



BRUITS ET NUISANCES

(Extrait de l'Arrêté du Maire du 15 mars 2012)



RAPPEL

ARTICLE 4 : Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

ARTICLE 6 : Le brûlage des feuilles mortes et tous les déchets de jardin est interdit.

**Tous les déchets sont acceptés gratuitement dans les déchèteries
de Saint-Arnoult-en-Yvelines et Bonnelles.**

Union Sportive de Saint Arnoult Samedi 6 décembre 2014



L'Union Sportive de Saint-Arnoult (USSA) propose à tous ceux qui aiment la marche, une Grande Marche Nocturne le samedi 6 décembre 2014 + Soupe à l'oignon au profit du Téléthon 2014 (manifestation 078E016).
Rassemblement au Complexe Sportif, 51 rue de Nuisement, à Saint-Arnoult, à partir de 16h pour un départ à 17h. Parking sur place.

Tracé de 13 km environ, sans difficulté, par les chemins forestiers, avec pause à Clairefontaine pour un petit encas et vin chaud.

A l'arrivée vers 20h, récupération douce en grandes tablées autour d'une soupe à l'oignon.

L'inscription, 12 € par personne, est reversée intégralement à l'AFM-Téléthon. Elle est gratuite pour les enfants de moins de 10 ans, obligatoirement accompagnés. Les animaux, mêmes tenus en laisse, ne sont pas acceptés.

Pour votre sécurité, prévoyez : un gilet jaune, de bonnes chaussures, une lampe torche, de l'eau.
01 30 59 30 94 ou secretariat@ussa.fr